

Éléments de réponse suite au conseil municipal de la ville de Choisy le Roi du 30 juin 2021

Les propos en italique sont ceux tenus par le maire de Choisy le Roi. Ils sont retranscrits à partir de la retransmission vidéo du conseil municipal.

** L'évaluation des CHAM demandée par les textes n'a jamais été faite :*

Depuis juin 2005, un bilan annuel pédagogique et un compte-rendu des actions réalisées pendant l'année scolaire est écrit en concertation avec le conservatoire, adressé au chef d'établissement du collège qui le fait suivre à l'Inspection.

** Au conservatoire : 6 professeurs, 6 classes souvent vides alors que le conservatoire a du refusé du public.*

A quoi font référence ces classes souvent vides ? En effet, les élèves sont accompagnés du collègue au conservatoire par un assistant d'éducation et ne peuvent donc se soustraire à cet enseignement sur le temps scolaire. Quels sont les chiffres de ces absences sans motif et injustifiées ? Pourquoi n'en avoir pas averti le collège plus tôt alors que les CPE ont toujours travaillé en collaboration avec le conservatoire ?

** Les professeurs de Zola ont dit que les professeurs du conservatoire ne savent pas évaluer, alors qu'en fait ils ne préfèrent pas écrire le résultat des évaluations. Ils osent dire qu'ils évaluent mieux qu'un éminent musicien de l'opéra (référence fait au directeur du conservatoire).*

Nous démentons avoir tenu de tels propos. Nous nous interrogeons néanmoins sur le fait que le conservatoire n'ait rempli aucune appréciation sur les bulletins des élèves pour les trois trimestres de cette année scolaire. Les professeurs ne se permettraient en aucune manière de prétendre évaluer les capacités techniques et artistiques des élèves, mais ils reconnaissent en revanche les bienfaits du dispositif sur les apprentissages de ces derniers.

** Les parents ont dit que certains mettent leur enfant en CHAM pour « éviter les classes poubelles ».*

Les élèves de CHAM dès la classe de cinquième sont répartis sur deux des cinq classes par niveau. Nous sommes choqués par ce qualificatif de classes poubelles alors que la politique de notre établissement est de constituer des classes hétérogènes permettant la réussite de tous. De tels propos, s'ils sont exacts, n'ont pas à être relayés par le maire de la ville.

** J'ai demandé la mutation d'un directeur d'école politisé*

Nous nous insurgons contre l'ingérence du maire d'une commune, certes en charge des locaux des écoles élémentaires sur son territoire, mais nullement habilité à émettre une opinion sur la qualité du travail des enseignants et des directeurs et à plus forte raison à demander l'éviction de l'un d'eux. Cela ne relève pas de ses attributions.

** Nous n'avons jamais envoyé de lettre (en réponse à une élue de l'opposition qui rappelait comment le collège a eu connaissance du projet)*

Un courrier recommandé adressé au collège a été reçu le 28/04/2021.

Outre ces éléments factuels, les enseignant.e.s du collège Emile Zola se sont senti.e.s injurié.e.s par tout une série de propos à caractère diffamatoire tenus par le maire tout au long de la présentation de cette nouvelle convention :

- *Manipulation et mauvaise foi des professeurs*
- *Un projet (le cursus CHAM) jamais conduit sérieusement*
- *J'ai du respect pour la profession (de professeur) mais je sais ce dont ces derniers sont capables.*
- *C'est grave ce qu'il s'est passé en désinformation, d'avoir trompé les parents comme ils l'ont fait.*

Il a été également sous-entendu par le maire que les enseignants avaient fait l'objet d'une manipulation politique. Les enseignants, dans toute leur diversité, tiennent à déclarer qu'ils se considèrent capables de se faire leur propre opinion et d'agir en conséquence.

Pour finir, nous tenons à rappeler ici que, contrairement à ce qui a été sous-entendu lors du conseil municipal, le maire n'a jamais reçu les enseignants du collège Emile Zola, alors même qu'il s'y était engagé oralement le 19 mai et en dépit d'une relance adressée à sa représentante au conseil d'administration du collège, restée sans réponse.